

Selon la loi sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles (LFCN), toute personne enfreignant ces règles de conduite élémentaires s'expose à une dénonciation de la part du Service forestier.

Aidez-nous à maintenir un climat de convivialité parmi les différents usagers de la forêt en adoptant un comportement respectueux en toutes circonstances!
Votre forestier de triage se tient volontiers à disposition en cas d'informations complémentaires.

www.fr.ch/sff

Photo : Stéphane Bula



**A cheval
dans la forêt**



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

A cheval dans la forêt...

et la cohabitation harmonieuse avec les autres usagers

Chers cavaliers,

Merci d'exercer votre passion tout en respectant les 6 comportements suivants :

Eviter les dégâts à la propriété forestière en restant sur les chemins gravillonnés ou adaptés aux passages des chevaux

-

Eviter les tronçons meubles, particulièrement après un épisode pluvieux

-

Ne pas emprunter les sentiers aménagés pour d'autres usages (parcours sportifs ou culturels, sentiers pédestres, etc.)

-

Bannir les ballades dans les différents peuplements qui composent la forêt

-

Adapter l'allure du cheval aux autres utilisateurs

-

Respecter la signalisation en vigueur, y compris lors de travaux forestiers

Les autres usagers et les propriétaires forestiers vous en seront très reconnaissants !



A cheval dans la forêt...

et ses possibles conséquences

1 DANS LES PEUPEMENTS FORESTIERS

Compactage des sols
Perte de fertilité

Dégâts aux racines
Infiltration
d'agents pathogènes

Ecrasement de jeunes pousses
Réduction de la capacité de régénération forestière

Dérangement de la faune
Augmentation des dégâts aux jeunes peuplements

2 SUR LES SENTIERS ET PISTES MEUBLES

Ornières / bourbiers
Destruction d'infrastructures existantes (sentiers pédestres, parcours sportifs et didactiques, etc.)

3 DANS LES COURS D'EAU

Piétinement des berges
Perte de terrains productifs par augmentation de la vitesse d'érosion

Dérangement de la faune piscicole
Destruction d'habitats et diminution des capacités reproductives de la faune piscicole

Nous comptons sur votre précieuse collaboration et compréhension, merci de jouer le jeu ! Votre Service forestier